

Conseil municipal du 30 septembre 2014

Présents : F. Condat, J. Révillère, F. Eard, F. Restes,
G. Roussard, Y. Queinnee, C. Bouches, Etienne Raimond
Mesdames N. Carrère, N. Scapato, J. Nayer, N. Coste,
N. Arnoult, L. Thiery, C. Dounot
Secrétaire de séance : Claire Dounot.

- I - Taxe d'habitation : proposition d'abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées et invalides.
Cet abattement concernerait environ une dizaine de personnes - favorable sur le principe, le conseil municipal propose que cet abattement s'effectue sous condition de résidence -
Ce point de vue est partagé par plusieurs conseillers municipaux.
M. Condat indique que la loi ne le permet pas -
La proposition est adoptée à l'unanimité -

II Questions diverses

- Locaux sportifs -

Après dépouillement de l'appel d'offre, le montant total des travaux dépasse le million d'euros alors que l'estimation de l'architecte était de 615 000 €. Deux lots sont restés infructueux - le prix des mètres carrés serait de 1600€
Une réunion est prévue avec l'architecte pour comprendre cet écart. La commune ne peut pas couvrir ce surcoût -
La décision de déclarer le marché sans suite est prise -
Un conseiller municipal rappelle que ce projet a été commencé en 2008 et qu'en outre ce sera un jour avant 2 ans -
Un autre projet est à l'étude pour venir en aide aux amateurs de football et de tennis -

- Rappel : Y. Queinnee sera le représentant de la commune au sein de l'association des jardins familiaux -
- le SNEAT devrait fixer très prochainement les règles des SCOT -

- Les travaux de peinture sont en cours. Les revêtements seront faits pendant les vacances de Toussaint -

- Sont évoqués les participations des différents conseillers aux différents comités du Sicoval, du CIAS et du CISTD du Sicoval. Demande est faite de faire passer la liste de visuels à l'ensemble de l'équipe municipale par envoi par mail.

